

Association Marseille Ma Ville

Le bulletin d'info

L'Association Marseille ma Ville adresse ses meilleurs vœux pour 2022 à l'ensemble des Marseillais

2021 vient de tirer sa révérence et ouvre la porte à 2022, une nouvelle année qui ne sera pas comme toutes les autres.

Avant de rentrer de plain pied en 2022, faisons juste un petit retour sur les derniers jours de 2021.

Le 17 décembre s'est tenu l'ultime Conseil municipal de Marseille. À notre grande surprise, le Conseil municipal a voté la création d'une « brigade de l'environnement » qui, au sein de la police municipale, sera spécifiquement chargée de la question des dépôts sauvages.

Cette brigade sera mise en place dès le début 2022. Notons que le 6 janvier de cette année, l'association *Marseille ma Ville* a été reçue par M. Yannick Ohanessian, adjoint au maire de Marseille, chargé de la sécurité, pour nous en dire un peu plus (plus d'info dans le prochain numéro).

L'année 2021 aurait pu s'achever sur cette bonne nouvelle, mais un nouveau conflit a opposé la Métropole à ses agents chargés du ramassage des déchets. La raison du différend portait cette fois sur l'application de la loi sur les 35 heures dans la Fonction publique.

Ce mouvement a plongé une fois de plus la ville dans un chaos, et cela, pendant les fêtes de fin d'année.

Il ne nous appartient pas d'apporter une critique quelconque sur un conflit qui oppose les agents à leur direction, mais nous aurions préféré que la gestion de cette « crise » ne se transforme pas en joute politicienne au travers de communiqués.

Les Marseillais n'ont pas digéré certaines annonces, notamment celle d'un retour à la normale, alors même que la grève était fini depuis plus de 2 semaines et que les déchets continuaient de s'accumuler.

Il est inconcevable et incompréhensible que nombreux sont ceux qui ont trop vite oublié ce qui s'est passé le 4 octobre 2021. Dire qu'on a eu de la chance de ne pas avoir eu de tempête en décembre serait vraiment indécent.

Jeannot FELDEN



Janvier 2022
Numéro 12

Dans ce numéro

L'édito

**Mairie ou
Métropole, la
propreté doit
devenir une
priorité**

2022
meilleurs
vœux
pour cette
nouvelle
année



mmv13@free.fr



<https://www.facebook.com/groups/13marseillemaville/>



<https://www.mmv13.fr/>

Maire ou Metropole ***La propreté de Marseille*** ***doit devenir une priorité***

En ce début d'année, comment ne pas évoquer, une fois de plus, la saleté de notre ville Marseille.

Nombreux sont celles et ceux qui en veulent à la terre entière, quand d'autres accusent la Mairie, et son maire, de ne pas faire le nécessaire, quand certains encore pointent l'incivilité des Marseillais, sans oublier ceux qui exigent que la Métropole prennent enfin ses responsabilités.

Nous nous sommes déjà exprimés, à plusieurs reprises, sur les causes qui font que notre ville est sale.

Pour résumer, les facteurs sont nombreux, mais l'incivilité d'une partie de la population et l'irresponsabilité de certains commerçants et professionnels sont les causes essentielles.

Une fois ce constat effectué, quelles sont les solutions ?

L'association *Marseille ma Ville* a débattu en interne depuis de nombreux mois et la réponse est sans appel : **il n'existe aucune solution miracle, et seul un plan global, élaboré avec les collectivités, les citoyens, le monde professionnel et le personnel chargé du ramassage des déchets et de la propreté, devrait permettre la mise en œuvre de mesures concrètes qui auront des conséquences réelles.**

Lors de notre rencontre avec Christine JUSTE, adjointe au maire de Marseille, cette dernière s'était engagée à organiser une réunion regroupant de nombreux partenaires (Mairie, Métropole, Procureur de la République, associations, CIQ) dès la rentrée de septembre 2021. Les annonces faites par le Gouvernement sur le sujet des compétences a eu des conséquences directes sur l'organisation de cette initiative.

Nous avons très bien compris qu'il était inutile de provoquer ce genre de réunion, dans l'immédiat, tant que le texte de loi 3DS n'était pas voté et promulgué.

Jean-Yves Sayag, élu métropolitain et lanceur d'alerte, s'était également engagé vis-à-vis de nous pour réunir les acteurs marseillais concernés par la propreté.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La loi 3DS a été votée le 5 janvier 2022. Elle n'apporte aucune précision quant au transfert de la compétence propreté de la Métropole vers la Mairie.

Une commission mixte paritaire devrait se réunir pour faire des propositions pour être présentées avant la clôture de la session parlementaire.

En clair, on devrait y voir un peu plus clair d'ici la fin du mois.

L'association *Marseille ma Ville* continue, lentement certes, mais sûrement, de tracer sa route afin d'obtenir que l'ensemble des acteurs prennent, enfin, leur responsabilité et arrivent à trouver le chemin du dialogue.

Contrairement à d'autres, MMV13 est « une association » apolitique et nous assumons notre liberté de paroles. Notre seule pensée, c'est le bien-être des Marseillais.

